

RAPPORT D'ACTIVITÉS BIENNAL



Message du président

L'Association des conseils des médecins. dentistes et pharmaciens du Québec (ACMDP) s'emploie à promouvoir la qualité des soins dans le réseau de la santé et des services sociaux. C'est dans cette optique qu'il me fait plaisir de vous transmettre mon deuxième rapport annuel en tant que président de l'Association. À la lecture du présent rapport, vous serez à même de constater que l'ACMDP n'a ménagé aucun effort dans les actions entreprises au cours des deux dernières années afin de vous représenter et vous soutenir dans l'accomplissement de votre rôle au sein de votre établissement. Par ailleurs, l'Association continue de connaître un essor important suite aux sollicitations de différents groupes du réseau afin que celle-ci s'implique activement dans les grands enjeux de l'heure. Voici donc un bref aperçu des dossiers pour lesquels l'ACMDP s'est investie.

Comme par le passé, l'ACMDP a continué ses rencontres régulières avec le ministre de la Santé et des Services sociaux. Ces rencontres sont des moments privilégiés pour échanger sur les enjeux auxquels sont confrontés les CMDP du Québec et par le fait même mieux comprendre les stratégies et orientations ministérielles.

Par ailleurs, en mars 2009, l'ACMDP concluait une entente avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux pour élaborer et diffuser une formation sur les ordonnances collectives en établissement dans les régions administratives du Québec. Nous avons dû surseoir temporairement à cette tournée régionale afin que les ordres concernés s'entendent sur le sujet. À l'aube de la publication de ce rapport, la tournée devrait débuter incessamment.

De plus, dans le contexte de sa mission, le Commissaire à la santé et au bien-être consulte les acteurs du système de la santé et des services sociaux dans le but de recueillir le portrait des réalités cliniques et administratives et émettre des recommandations auprès du ministre quant à la performance du réseau.

À cet égard, nous avons rencontré Dr Robert Salois, commissaire ainsi que Dr Jean-Frédéric Lévesque commissaire adjoint en juin 2009 afin de discuter de la performance dans les établissements et de l'organisation des soins.

Force est d'admettre que le réseau de la santé est à une croisée des chemins et l'ACMDP n'y échappe pas avec la multiplication des dossiers d'envergure. De plus, la dernière planification stratégique de l'Association date de 2005. Il était donc devenu primordial de mettre à jour ladite planification et c'est donc dans cet esprit que les administrateurs ont participé à un lac-à-l'épaule au mois de juin dernier. Cette session de travail a permis de tracer les grandes orientations stratégiques pour la période 2010-2013 et la réflexion a mené à recentrer la mission de l'Association sur la promotion de la qualité des soins.

PRÉSENCE ACTIVE DANS LE RÉSEAU

Tel que mentionné précédemment, l'ACMDP est de plus en plus sollicitée afin de participer à différents groupes de travail ou de réflexion au niveau provincial. Cette augmentation dans la participation est un gage de notre reconnaissance en tant qu'acteur clé et crédible auprès des différentes instances. Voici donc un bref aperçu de notre implication dans différents dossiers :

Table de concertation sur l'accès aux médecins de famille et aux services de première ligne

L'accès à un médecin de famille et aux services de première ligne est une priorité pour le gouvernement provincial. C'est donc dans cette optique qu'en mars 2009, le ministre de la Santé et des Services sociaux a créé la table de concertation sur l'accès aux médecins de famille et aux services de première ligne. Suite à une rencontre avec tous les partenaires du réseau, des sous-groupes de travail ont été mis sur pied ayant pour mandat de proposer des

solutions concrètes au ministère. En tant que président de l'ACMDP, j'ai eu le privilège de présider le sous-comité : les pratiques cliniques et la prestation de services. Au terme de nos travaux, le sous-groupe devait :

- Définir le rôle du médecin de famille dans l'ensemble de la prestation des services de santé en première et deuxième ligne.
- Revoir les responsabilités cliniques des médecins de famille pratiquant en deuxième ligne et celle des médecins spécialistes.
- Assurer un partage optimal des responsabilités cliniques des médecins de famille et des autres professionnels de la santé exerçant en première ligne (interdisciplinarité).

Les sous-comités se sont rencontrés à plusieurs reprises pour avancer leurs travaux et ils ont eu l'occasion de présenter leurs avenues lors de la deuxième rencontre de la table de concertation en octobre 2009.

Table des médecins décideurs dans le dossier de la pandémie et du dossier clinique informatisé – dossier santé Québec

Tous se souviendront de l'automne et l'hiver 2009 avec la pandémie de la grippe A(H1N1) et son impact sur le réseau pour la vaste campagne de vaccination. L'ACMDP a travaillé de concert dans ce dossier avec le MSSS.

le Collège des médecins du Québec, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) afin de mettre en place des stratégies avec le corps médical pour faire face à cette situation.

Par ailleurs, les rencontres de la table des médecins décideurs se poursuivent et le mandat s'est élargi puisque les membres sont désormais consultés concernant l'implantation du DCI et du DSQ. L'ACMDP continue d'assurer une présence capitale à ces réunions.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)

Le 12 novembre 2009, le ministre de la Santé et des Services sociaux déposait un projet de loi (PL67) visant la création de l'Institut national d'excellence en santé et en services. sociaux (INESSS). Ayant pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux, cet Institut succède au Conseil du médicament et à l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé. L'ACMDP a eu l'opportunité de présenter son mémoire en commission parlementaire le 20 janvier 2010 et elle a fait valoir la nécessité de la création d'un tel organisme tout en émettant certaines inquiétudes quant à l'ampleur du mandat. Le



projet de loi a finalement été sanctionné le 10 juin dernier par l'Assemblée Nationale et déjà au début de l'été, l'ACMDP était sollicitée pour soumettre des candidatures potentielles pour la composition du conseil d'administration de l'INESSS. L'ACMDP prévoit collaborer activement avec l'INESSS dans l'accomplissement de sa mission mais plus particulièrement dans l'élaboration, la promotion et la diffusion des guides cliniques.

Groupe de réflexion — Gouverne médicale

Sous l'égide de l'AQESSS, un groupe de réflexion portant sur le partenariat médico-administratif et la gouverne médicale a été constitué. Ce comité, auquel nous participons, réunit l'ensemble des acteurs concernés par la prestation de services de qualité dans un esprit de partenariat et de collaboration. Le mandat général de ce comité est de promouvoir le partenariat médico-administratif dans les établissements et d'améliorer les communications entre le volet administratif des établissements et les organisations médicales.

Comité rédactionnel du magazine Le point en administration de la santé et des services sociaux

La direction générale participe activement au comité éditorial de cette revue qui se veut être un outil de référence destiné aux gestionnaires et professionnels du réseau. Le comité éditorial met tout en œuvre afin de publier quatre (4) éditions par année sur des sujets au cœur des préoccupations quotidiennes. Cette année, les thèmes abordés étaient: la prévention et le contrôle des infections nosocomiales, la gouvernance, le défi du renouvellement de la main d'œuvre et finalement cinq (5) ans de réforme : qu'avons-nous amélioré?

Comité de normalisation des formulaires par le MSSS

Ce comité réunit différents acteurs du MSSS, du Collège des médecins, de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, de l'Association québécoise des archivistes médicales, de la FMOQ, de la FMSQ, de l'AQESSS et naturellement de l'ACMDP. Le comité se rencontre régulièrement afin de rationaliser et

normaliser les formulaires de dossier de l'usager dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. De plus, il s'assure que les formulaires normalisés tiennent compte des aspects légaux, économiques et des obligations à l'égard de l'évaluation des actes professionnels.

RAYONNEMENT DE L'ACMDP

L'ACMDP s'est illustrée à plusieurs niveaux notamment par la reconnaissance du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins. Cet organisme lui a décerné une mention spéciale pour l'innovation pédagogique en développement professionnel continu pour son projet de formation sur le traitement d'une plainte sur la plateforme Aptimed, projet initié par Mme Françoise Cloutier. Forte de ce mérite, l'ACMDP a présenté une conférence lors du colloque du Centre interuniversitaire de recherche sur les technologies d'apprentissage (CIRTA) et une affiche lors du 5° forum international francophone de pédagogie des sciences de la santé.



De gauche à droite : Dr François Goulet, Dr Martin Arata, Mme Françoise Cloutier et Dr Jean-Bernard Trudeau.

En outre, certains administrateurs se sont aussi distingués sur la scène provinciale. Dr Jean-Bernard Trudeau, président ex-officio de l'ACMDP a reçu un prix honorifique de l'Association des médecins de langue française du Canada (AMLFC) *Médecin de cœur et d'action* pour toute son implication dans le dossier de la santé mentale qui s'est finalement concrétisé par l'adoption de la loi 21 en juin 2009. Pour sa part, Dr Arata, président de l'ACMDP, a reçu

en mai 2009 le prix leadership pour un médecin remis par l'AQESSS pour son potentiel de mobilisation des équipes médicales avec qui il collabore.

À d'autres niveaux, l'ACMDP s'est illustrée par la participation du président en tant que conférencier à différents colloques telle que la table des leaders au Colloque de l'Association médicale du Québec (AMQ) et une conférence sur le tandem médecin-infirmière lors du colloque de l'Association des conseils des infirmières et infirmiers.

SERVICES AUX MEMBRES

L'Association continue d'offrir des services de haut niveau qui répondent à une kyrielle de préoccupations des CMDP. La panoplie de services offerts à ses membres va de l'élaboration de fiches techniques, la mise à jour des cartables de la série ABC, la réponse aux divers questionnements des CMDP et l'ACMDP offre même un soutien particulier et individuel à des centres vivant des problématiques plus complexes.

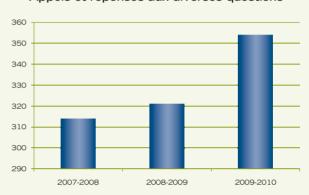
Fiches techniques

À l'automne 2009, nous avons travaillé avec notre conseillère juridique de la firme Heenan Blaikie à la mise à jour et à la production de plusieurs fiches techniques. En exemple, voici des fiches techniques que nous avons fait parvenir à nos membres :

- Comité d'examen des titres et le dossier professionnel
- Comité d'examen des titres Congé de service (congé sabbatique) – Maintien de certaines activités
- Plainte pour harcèlement
- Plainte Réunion du CA à huis clos pour adoption de mesures disciplinaires à l'égard d'un membre de CMDP
- Comité de révision La nomination du DSP comme membre d'un comité de révision

Au chapitre des questionnements suscités par les établissements, vous êtes à même de constater que ces demandes connaissent une croissance constante et plus particulièrement durant la dernière période. Au cours de la dernière année, plusieurs questionnements étaient en lien avec la nomination et le renouvellement des privilèges. Forts de cette constatation, les administrateurs ont décidé d'offrir dès l'automne 2010 la formation intensive sur les nominations, statuts et privilèges dans une toute nouvelle formule d'une demi-journée.

Appels et réponses aux diverses questions



Par ailleurs, dans un souci environnemental et dans le but d'informer régulièrement les CMDP, nous avons favorisé la parution du Conseiller Express (format électronique) plutôt que du Conseiller. Ces parutions devenues maintenant régulières permettent d'informer rapidement les membres sur différents sujets en plus de publiciser nos activités.

FORMATIONS

De par son expertise et son leadership en gestion médico-administrative, l'ACMDP offre annuellement une gamme complète de formations afin de soutenir les cliniciens dans leurs rôles et responsabilités au sein du CMDP. Les deux dernières années se sont traduites par la tenue de deux (2) colloques, douze (12) formations et treize (13) formations en région. Malgré une baisse de participation en 2009 en raison de la pandémie, le taux de participations aux activités de formation s'avère toujours être positif et démontre l'engagement des membres envers l'ACMDP.

Colloque 2008

Le thème abordait les problématiques d'organisation de services dans un contexte de pénurie. L'ACMDP désirait offrir aux congressistes des moyens de pallier aux ruptures afin d'assurer une continuité de soins.





Colloque 2009-2010

Performance et pertinence des soins et des services médicaux. C'est avec un thème au cœur des préoccupations du réseau que l'ACMDP a offert un colloque riche en partage d'information et de discussion entre les conférenciers et les participants. Malgré l'émergence d'approches et de méthodes maintenant bien

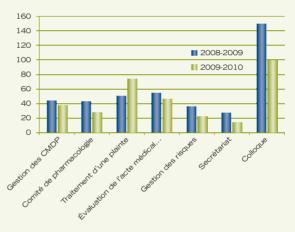


reconnues, l'évaluation de la performance clinique demeure complexe. Il faut donc favoriser son utilisation dans le cadre d'activités cliniquement pertinentes. Tout au long de la journée, les conférenciers ont abordé l'évaluation de l'acte et évaluation de la performance, pertinence et non-pertinence et ce, tout en donnant des exemples concrets.

Formations

Ces formations récurrentes sont la pierre angulaire des activités de l'ACMDP et elles continuent de répondre aux besoins de formation des membres des différents comités des CMDP.

Participation aux activités de l'Association



Pourcentage de participation par sujet de formation



Formations en région

À ce chapitre, l'ACMDP continue de se déplacer régulièrement afin de faire des présentations dans des établissements sur différents sujets, telle l'évaluation de la qualité de l'acte, la gestion du CMDP et le traitement des plaintes et ainsi se rapprocher de la réalité de ses membres. Cette façon de faire permet de dénouer certaines problématiques au sein des CMDP visités et demeure la formule la plus appréciée. Par ailleurs, depuis trois (3) ans, une tradition s'est établie, car nous participons à une journée de formation sur l'évaluation de la qualité de l'acte et la gestion des risques offerte aux résidents du CHUS.

Formation en ligne

Et finalement, c'est en janvier 2009, que l'ACMDP mettait en ligne une formation sur le traitement d'une plainte. Cette formation ainsi développée à partir des conférences déjà offertes, des questionnaires pré-test et post-test ont permis à plusieurs médecins de suivre cette formation, leur permettant ainsi de mieux saisir leur rôle dans ce processus très complexe, et ce, sans avoir à se déplacer.

RELATION AVEC LES PARTENAIRES

L'Association maintient des relations étroites avec ses partenaires naturels ainsi que ses partenaires pharmaceutiques. Des rencontres eurent lieu avec le Collège des médecins du Québec, l'Ordre des pharmaciens du Québec, L'Association des pharmaciens des établissements de santé (APES), la FMOQ et la FMSQ. Les principaux sujets abordés lors de ces rencontres furent les ordonnances collectives, le médecin traitant et les patients orphelins ainsi que la spécialisation des pharmaciens en établissement.

De plus, l'Association s'adjoint périodiquement des collaborateurs des plus crédibles pour répondre aux besoins des CMDP en formation et actualiser ainsi sa mission d'outiller les CMDP. À cet égard, l'ACMDP a collaboré avec l'AQESSS au développement d'une formation sur les comités et conseils relevant du conseil d'administration. À l'instar de la collaboration avec l'AQESSS, nous avons participé activement au développement d'une formation sur le médecin qui dérange... avec le Collège des médecins, le programme d'aide aux médecins et l'AQESSS. Cette nouvelle formation sera offerte par le Collège des médecins dès l'automne 2010.

GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

La gouvernance de l'ACMDP a connu des changements importants puisqu'en février 2009, Mme Françoise Cloutier, directrice générale de l'ACMDP depuis les quinze dernières années, décidait de prendre sa retraite. Mme Cloutier a contribué significativement à la croissance de l'Association et nous tenons tous à la remercier chaleureusement.

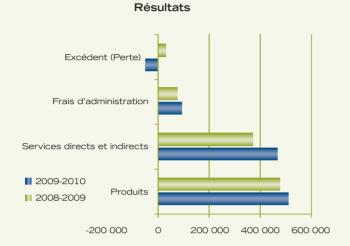
C'est donc en juin 2009 que nous avons accueilli Mme Dominique Derome, au poste de directrice générale. Madame Derome a acquis une forte expérience dans la gestion d'associations et d'ordre professionnel ce qui lui a permis de s'intégrer rapidement au sein de l'Association.

D'un point de vue maintenant économique, l'ACMDP a connu une année difficile en 2008-2009 en terminant l'année avec un déficit d'un peu plus de 51 000\$. Ce déficit fut principalement occasionné par le départ à la retraite de la directrice générale, de la formation en ligne et de la radiation de certains actifs rendus désuets. Toutefois, la situation s'est rétablie en 2009-2010 grâce notamment à une saine gestion des dépenses et à des changements de fournisseurs offrant de meilleurs avantages financiers. Ces actions nous ont permis de terminer l'année avec un surplus dépassant les 28 000\$.

RAPPORT D'ACTIVITÉS BIENNAL 2008-2010

Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec Résultats

Exercice terminé le 31 juillet 2010



Association des conseils des médecins,
dentistes et pharmaciens du Québec
Bilan
Au 31 juillet 2010

	2010	2009	
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse	103 863	76 126	
Placements temporaires (Note 2)	420 000	400 000	
Débiteurs (Note 3)	13 129	17 758	
Frais imputables au prochain exercice	4 504	17 590	
	541 496	511 474	
Immobilisation (Note 4)	10 090	13 241	
Introduction (Note: 1)	551 586	524 715	
DAGGIE			
PASSIF Passif à court terme			
Créditeurs (Note 5)	31 634	39 362	
Subvention perçue d'avance	90 000	80 000	
Cotisations perçues d'avance	130 343	134 557	
	251 977	253 919	
ACTIFOLIETO			
ACTIFS NETS	20.000	20,000	
Actifs nets affectés	30 000	30 000	
Actifs nets non affectés	259 519	227 555	
Actifs nets investis en immobilisations	10 090	13 241	
	299 609	270 796	
	551 586	524 715	

	2010	2009
PRODUITS		
Cotisations des membres	314 765 \$	308 085
Formations et colloque	99 314	119 984
Guides de référence	6 031	7 760
Subventions	15 000	35 000
Partenariat lié aux activités	40 000	35 000
Intérêts	1 476	5 825
	476 586	511 654
CEDVICES DIDECTS ET INDIDECTS		
SERVICES DIRECTS ET INDIRECTS Salaires et charges sociales	182 584	220 916
Sous traitance - Communication	.02 00 -	1 150
Prime de fonction et jetons de présence	26 800	21 400
Formations et colloque	91 448	120 658
Déplacements et séjours	28 313	24 833
Frais de contentieux	33 043	30 150
Publication «Le Conseiller»	-	9 850
Projets spéciaux	1 169	17 468
Impression et frais de livraison	3 379	5 811
Frais d'assemblées et de comité	3 590	12 793
Guides de référence	2 303	3 476
	372 629	468 505
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Loyer (Note 6)	20 638	20 537
Honoraires de gestion et de comptabilité	19 340	20 719
Télécommunications	10 215	13 126
Papeterie et frais de bureau	9 032	17 112
Cotisations et formations	3 936	3 793
Taxes, licences et permis	2 462	2 311
Honoraires professionnels	2 751	2 525
Assurances	2 874	1 776
Intérêts et frais bancaires	745	698
Perte sur radiation d'immobilisations		8 079
Amortissement des immobilisations	3 151	3 589
	75 144	94 265
	447 773	562 770
EXCÉDENT (INSUFFISANCE)		



CONCLUSION

Au terme de mon mandat, je suis particulièrement fier des réalisations accomplies, mais de tels accomplissements ne se réalisent pas sans l'aide d'une équipe. Je tiens donc à remercier les membres du conseil d'administration pour leur soutien à mon égard et leur dévouement indéfectible auprès de l'Association ainsi que tous les formateurs qui s'impliquent dans la mise à jour des formations et leur documentation. Je veux également remercier l'équipe de la permanence car sans leur apport quotidien et leur professionnalisme, de nombreux projets n'auraient pu être réalisés.

L'Association est donc en bonne posture pour amorcer l'actualisation de sa nouvelle planification stratégique. Nul doute que nous verrons plusieurs actions se concrétiser au cours des deux prochaines années.

Le président,

Martin Arata, M.D.



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008-2010

PRÉSIDENT

Dr Martin Arata *, omnipraticien

CSSS de la région de Thetford,

Thetford Mines

Région: Chaudière/Appalaches

PRÉSIDENT EX-OFFICIO

Dr Jean-Bernard Trudeau *, omnipraticien

Institut universitaire en santé mentale Douglas Région : Montréal

VICE-PRÉSIDENTS

Dr Denis A. Coulombe *, cardiologue

Institut universitaire de cardiologie et pneumologie de Québec

Région : Québec

Mme Cécile Lecours *, pharmacienne

(jusqu'en mars 2010)

Hôpital Louis H. Lafontaine

Région : Montréal

Dre Maryse Turcotte *, omnipraticienne

CHAU Hôtel Dieu de Lévis Région : Chaudière/Appalaches

TRÉSORIER

Dr Jacques Tremblay *, omnipraticien

Institut universitaire en santé mentale Douglas Région : Montréal

CONSEILLERS

Dre Colette Bellavance *, urgentologue

Centre hospitalier universitaire

de Sherbrooke Région : Estrie

Dr Denis Gravel *, chirurgien général

CSSS de Laval Région : Laval

ADMINISTRATEURS

Dr Michel Brazeau, microbiologiste médical

Région : Outaouais

Dre Sonia Brisson, oncologue

CSSS de Gatineau Région : Outaouais

Mme Odile Marentette Chevalier,

pharmacienne (jusqu'en octobre 2009)

CSSS Thérèse de Blainville

Région: Laurentides

Dre Sophie Claude, omnipraticienne

CSSS Québec-Nord Région : Québec

Dr Patrick Dolcé, microbiologiste

CSSS de Rimouski Région : Bas St-Laurent

Mme Lynn Dompierre, pharmacienne

CSSS Baie-des-Chaleurs

Région Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine

Dre Valérie Garneau, omnipraticienne

CSSS de Trois-Rivières Région : Centre-du-Québec

M. François Lavoie, pharmacien

Conseil Cri de la Baie-James

Région : Kativik Terres-Cries-de-la-Baie-James

Dre Annie Léger, omnipraticienne

CSSS Rouyn-Noranda

Région: Abitibi-Témiscamingue

Dr Alain Lévesque, pédopsychiatre

Hôpital Rivière des Prairies

Région: Montréal

Dr Laurent Marcoux, omnipraticien

CSSS Jardins-Rousillon Région : Montérégie

Dr Roger Roberge, gériatre

CSSS Jeanne-Mance Région : Montréal

Dr Andé G. Trahan, omnipraticien

CSSS Trois-Rivières

Région: Centre-du-Québec

Postes vacants:

Lanaudière Côte-Nord Saguenay/Lac St-Jean

Dominique Derome, FCMA

Directrice générale, ACMDP

RAPPORT D'ACTIVITÉS BIENNAL 2008-2010

^{*}membres du comité exécutif

L'ACMDP UNE EXPERTISE UNIQUE au service des CMDP



560, boul. Henri-Bourassa ouest, bureau 212 Montréal, Québec H3L 1P4

Téléphone : 514 858-5885 Télécopieur : 514 858-6767

www.acmdp.qc.ca

Courriel: acmdp@acmdp.qc.ca